

## LES NOUVEAUTÉS DU DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE 2021

RÉFÉRENCE : 05-018

MODALITÉS	DURÉE	PRIX
E-learning	3 heures	<b>170,00€ HT</b>

*Les prix affichés sont en euros, hors taxes (HT). La TVA sera ajoutée au moment de la commande, selon le taux en vigueur.*

### DESCRIPTION

---

Depuis le **1er juillet 2021**, le nouveau **Diagnostic de Performance Énergétique** (DPE) entre en vigueur. Plus lisible, plus fiable et désormais opposable, ce nouveau DPE apporte des changements conséquents.

OFIB et son équipe d'experts ont développé pour vous une formation à distance (e-learning) complète, vous permettant d'appréhender ces nouveautés réglementaires et de comprendre leurs enjeux.

Ce module valide 3 heures 10 de formation. Il inclut les formations "Nouveautés réglementaires du DPE", "Les essentiels du nouveau DPE" et "Modifications du DPE apportées par l'arrêté du 8 octobre 2021".

---

**Cette formation a été homologuée par le Conseil national des barreaux**



## PUBLIC VISÉ

---

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...
- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, ...
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Notaires, avocats...
- Etc.

## PRÉREQUIS

---

### **Posséder une bonne connexion internet**

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

### **Pour valider votre inscription**

1. Inscrivez-vous en ligne
2. Complétez vos coordonnées
3. Procédez au règlement des frais pédagogiques

## OBJECTIFS

---

- Identifier les enjeux du diagnostic de performance énergétique
- Comprendre les objectifs et les limites du nouveau DPE
- Identifier les domaines contrôlés par le nouveau DPE
- Comprendre les informations fournies par le nouveau DPE
- Identifier la méthode du nouveau DPE
- Comprendre les écarts entre un DPE et les factures énergétiques
- Repérer les différents modèles du nouveau DPE et les nouvelles étiquettes
- Connaître les conséquences du nouveau DPE
- Appréhender les nouveautés du DPE
- Assimiler les nouveaux paramètres et méthodes à prendre en compte
- Comprendre l'opposabilité
- Connaître les points essentiels à respecter
- Appréhender les modifications du DPE apportées par l'arrêté du 8 octobre 2021

## FORMATEURS

---

### **INGENIERIE PEDAGOGIQUE (support de cours)**

Experts, Ingénieurs, Avocats, Juristes, Techniciens sous la direction du Responsable pédagogique.

### **ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE**

Toutes les questions pédagogiques peuvent être posées par mail à un expert du domaine

## VALIDATION

---

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOPI

## PÉDAGOGIE

---

À travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

### **ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE**

**L'assistance technique** mise à disposition a pour objectif d'accompagner le stagiaire dans l'utilisation des outils techniques nécessaires au bon déroulement de la formation. À ce titre, une visioconférence est organisée chaque lundi à 15h30 (hors jours fériés), afin de :

- présenter le fonctionnement de la plateforme,
- expliquer l'organisation et le déroulement de la formation,
- répondre aux premières questions des stagiaires,
- faire un point sur l'avancement des modules.

En dehors de ces temps d'échange en visioconférence, une assistance technique est également disponible par e-mail à l'adresse [assistance.ofib@gmail.com](mailto:assistance.ofib@gmail.com). Les stagiaires peuvent y signaler tout problème technique rencontré. Une réponse est apportée dans un délai maximum de 48 heures, hors week-ends et jours fériés.

**L'assistance pédagogique**, assurée par l'OFIB, vise à accompagner le stagiaire de manière proactive dans l'acquisition des compétences tout au long de son parcours de formation. Elle est accessible par e-mail à l'adresse [ofib.gestion@gmail.com](mailto:ofib.gestion@gmail.com) ou directement via la plateforme e-learning, "Contacter mon service formation" en bas de page. Toutes les questions pédagogiques peuvent être posées à un expert du domaine. Une réponse est apportée dans un délai maximum de 48 heures, hors week-ends et jours fériés.

## ÉVALUATION ET SUIVI

---

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé.

---

OFIB

28 rue Xavier Bichat – 72018 LE MANS

Tél : 09 69 32 08 05 – [expertofib@gmail.com](mailto:expertofib@gmail.com) – [www.ofib.fr](http://www.ofib.fr)

SAS au capital de 21 500 euros – RCS LE MANS

N° SIREN : 479679193 – Code NAF : 8559A – TVA Intracommunautaire : FR08479679193

Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 011107 72 auprès du Préfet de Région Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.